



Stationnement pour personnes à mobilité réduite

Demande de création d'une aire de stationnement pour personnes handicapées

Pour une demande de création d'une aire de stationnement pour personnes handicapée, écrire par courrier à Monsieur le Maire sans oublier de joindre la carte de stationnement pour handicapé, qui en fera étudier sa faisabilité par la Direction des Espaces Publics.



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43